

# CHARLIE

## CRÉATION



**Dimanche 5 décembre 2021**

Le Groupe Visites-SpectacleExpo « 55+ d'Ecublens » vous propose d'assister à une représentation théâtrale librement inspirée de la nouvelle des fleurs pour Algernon de Daniel Keyes au théâtre Kléber-Méleau. Adaptation et mise en scène : Christian Denisart.

Charlie, un homme de trente-deux ans ayant l'âge mental d'un enfant de six ans, accepte de subir une opération du cerveau qui doit permettre de démultiplier ses facultés intellectuelles.

L'opération réussit au-delà de toute espérance et il se met à progresser très rapidement. Il commence des études, accumule de nombreuses connaissances, maîtrise bientôt plusieurs langues et finit par dépasser ses maîtres. Et tandis que ses capacités explosent, des questions commencent à le perturber. Était-il plus heureux quand il ne se rendait pas compte que ses collègues de travail se moquaient de lui ? Les professeurs qui l'ont opéré sont-ils ses bienfaiteurs ou n'est-il à leurs yeux qu'un cobaye ?

Charlie finira par atteindre des mondes de perception intellectuelle inaccessibles à la compréhension du commun des mortels, et de la solitude du simple d'esprit, il découvre la solitude du génie...

**Rendez-vous à 16h30** devant le centre socioculturel d'Ecublens. Déplacement en covoiturage, prévoir 2CHF pour votre chauffeur. Spectacle à 17h30. Durée 1h30.

**Nombre de participants limité en fonction du nombre de véhicules à disposition et des places de théâtre disponibles au moment de votre inscription. Passeport COVID nécessaire.**

**Coût : 10CHF/pers.**, participation des « 55+ d'Ecublens » déjà déduite.

**Inscriptions jusqu'au 27 novembre 2021 au plus tard sur [www.resoli.ch](http://www.resoli.ch)** ou auprès de : Dominique Breider par e-mail : [dcjf.breider@bluewin.ch](mailto:dcjf.breider@bluewin.ch) ou éventuellement sur le répondeur du 078 817 89 89.

Lors de votre inscription, veuillez nous indiquer si vous utiliserez votre véhicule.

*Par sa présence à cette activité, chaque participant s'engage implicitement à ne pas invoquer la responsabilité des initiateurs en cas d'accident corporel ou de dommages matériels.*